



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 29318

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur le devenir des salariés de l'usine de conditionnement de thés et d'infusions Fralib à Géménos dans les Bouches-du-Rhône, propriété du groupe Unilever. Cela fait plus de deux ans que les salariés du site de Géménos ont appris le projet de fermeture de leur usine, unique en France à procéder au conditionnement de thés et infusions sous la marque « Éléphant », marque existant seulement sur le territoire français, afin de faire partir les productions en Pologne et en Belgique. Pourtant, les résultats du groupe ne montrent pas de difficultés financières. Cette décision de fermeture dont la seule motivation semble être la recherche de profits toujours plus conséquents, n'est pas acceptable pour les salariés, qui mènent depuis des mois une lutte sans relâche afin de maintenir ce site de production. Refusant de rester inerte face à cette situation, les salariés se sont immédiatement mobilisés afin de trouver une alternative à la fermeture de leur usine. Ils ont ainsi élaboré un projet de reprise du site de production de Géménos sous la forme d'une société coopérative (SCOP). L'étude de faisabilité et d'opportunité de ce projet atteste de la solidité et de la viabilité de ce projet. Toutefois, Unilever, propriétaire de l'usine, refuse de coopérer avec les salariés dans ce projet en refusant notamment de céder la marque « Éléphant », qui existe pourtant uniquement en France. Alors, que la justice de la République a, dans son arrêt du 28 février 2013, annulé pour la 3e fois le plan de licenciements et de fermeture de l'usine de thé et infusions Fralib à Géménos, les salariés attendent du Gouvernement que les engagements qui avait été pris par le Président de la République pendant la campagne présidentielle, se concrétisent en mobilisant tous les moyens nécessaires pour imposer de véritables négociations au groupe Unilever et que celui-ci assume toutes ses responsabilités dans la mise en oeuvre du projet alternatif de création de la SCOP. Il en va de l'avenir de l'activité industrielle de production et conditionnement de thé et d'infusions à Géménos. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les actions qu'il entend mettre en oeuvre afin de permettre aux salariés de l'usine Fralib de mener à bien leur projet de société coopérative et ainsi maintenir les emplois.

Texte de la réponse

Fralib, située à Géménos, entreprise de conditionnement de sachets de thé et d'infusions de marques leaders (Lipton, Éléphant...) appartient au groupe Unilever et fait l'objet d'un projet de fermeture depuis plus de deux ans. Depuis 2007, la société a initié un mouvement de restructuration qui a déjà conduit à la suppression d'une quarantaine de postes. Certains salariés ont décidé de porter un projet de société coopérative et participative (SCOP) afin de reprendre l'activité du site. Cependant, ce projet est lié à la cession de la marque Éléphant ainsi qu'à la sous-traitance de volume de production par Unilever. Les services de l'État sont mobilisés pour permettre la préservation de l'emploi dans la région. Un dialogue a été noué entre les différents acteurs afin de parvenir à un accord. Le Président de la République, ainsi que différents ministres, ont rencontré les salariés de Fralib afin de faire un point sur la situation de l'usine. L'acquisition du site par la communauté urbaine de Marseille et la cession à l'euro symbolique de l'intégralité des machines par Unilever permettent d'envisager un véritable projet industriel sur le site. Ces résultats sont le fruit de l'implication des salariés, de la mobilisation de l'État et des collectivités locales concernées. Ces avancées encourageantes montrent que le dialogue doit se poursuivre et

les services du préfet de région continuent leur action pour permettre de trouver une solution satisfaisante pour toutes les parties.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29318

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juin 2013](#), page 6337

Réponse publiée au JO le : [16 juillet 2013](#), page 7573